

Colloque Accueil Champêtre en Wallonie

Nos Campagnes en Transition - 26 mars 2019

Atelier 3 – Agriculture sociale

Intervenants

Lorraine GUILLEAUME

Accueil Champêtre en Wallonie – Chargée de mission « Accueil social à la ferme »

lorraine.guilleaume@accueilchampetre.be

081/627 459

Manon BERNIER

Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège - Cellule Positive Agritude

Aurore ETIENNE

Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège - Cellule Positive Agritude

Gilles REMACLE

Agriculteur

Résumé de l'atelier

Agriculture et social : une alliance qui a du sens.

Lors de cet atelier dédié à l'accueil social à la ferme et à la campagne, les échanges ont été nourris par trois interventions représentatives de la grande diversité des opérateurs wallons : Gilles REMACLE, agriculteur-accueillant de la ferme des Noisetiers située à Lierneux, Manon BERNIER et Aurore ETIENNE, chargées de mission sur le projet « Positive Agritude » du Centre Hospitalier Spécialisé de Lierneux (projet pilote de la mesure 16.9 du Programme wallon de Développement Rural - PwDR) et pour resituer le contexte wallon, Lorraine GUILLEAUME, coordinatrice de la plateforme régionale d'appui chez Accueil Champêtre en Wallonie (ACW).

L'accueil social à la ferme ou à la campagne, récemment rebaptisé « Accueil Social Rural » (ASR), est pratiqué par des fermes ou des structures rurales en lien avec l'agriculture et la nature – *les accueillants* – qui diversifient leurs activités dans l'accueil de personnes « en difficulté », en recherche d'un mieux-être pour des raisons familiales, sociales ou de santé – *les accueillis*.

Comme le témoigne l'expérience de Positive Agritude à Lierneux, la ferme joue un rôle social depuis toujours. Il n'est pas si loin le temps où enfants, nous allions passer du temps dans la ferme du village. Avec l'industrialisation grandissante, la diminution du besoin en main d'œuvre, l'accélération de la vie, et l'apparition de normes de plus en plus contraignantes, aller « passer un moment » à la ferme est devenu de plus en plus rare. L'accueil social à la ferme constitue une forme de renouveau pour une réalité qui fut pour la plupart du temps informelle, ancrée dans les campagnes de façon multiséculaire : la multidimensionnalité de l'agriculture.

Aujourd'hui, le paysage wallon de l'accueil social à la ferme est de plus en plus diversifié. Il existe déjà plus d'une centaine de fermes accueillantes liées à plusieurs initiatives : les 15 projets pilotes de la mesure 16.9 du PwDR qui finance des structures sociales ou de santé pour créer des partenariats avec des agriculteurs qui accueillent leurs bénéficiaires (dont Positive Agritude) ; le projet d'insertion sociale

du Groupe d'Action Locale (GAL) des Plaines de l'Escaut, l'asbl « Nos Oignons » pour le Brabant wallon et la plateforme régionale d'Accueil Champêtre en Wallonie qui tente de faire le lien entre ces différents acteurs et accompagne des partenariats entre accueillants et structures issues de tous les secteurs de l'aide sociale ou de la santé avec le soutien de la coopérative Cera.

En pratique, chaque accueil est porté par un partenariat tripartite : l'accueillant, l'accueilli et la structure sociale et de santé qui l'accompagne au quotidien. Chacun son rôle : l'agriculteur reste agriculteur et ne s'improvise pas accompagnateur social tandis que la structure sociale ou santé s'assure du bon déroulement de l'accueil et fait le suivi social et/ou thérapeutique de la personne. L'accueilli peut se rendre seul à la ferme (sans accompagnateur) ou en petit groupe (avec un accompagnateur).

Une convention spécifique est signée entre les partenaires pour définir les objectifs, les conditions de l'accueil, identifier les points d'attention et rappeler quelques consignes de sécurité. Un intermédiaire peut s'assurer du bon *matching* entre les 3 partenaires. C'est notamment le rôle d'ACW en tant que plateforme régionale d'appui à l'accueil social rural.

Sur le terrain, l'accueilli partage les activités quotidiennes de l'accueillant : brosser, nourrir les animaux, semer, planter, cueillir, emballer le beurre, faire de la soupe, entretenir le potager, réparer une clôture, peindre, ... Des activités manuelles qui semblent ordinaires mais qui sont valorisantes et enrichissantes pour l'accueilli. Et la ferme regorge de possibilités !

→ Ce n'est pas considéré comme un « travail » au sens de la loi : il n'y pas d'objectif de rendement ou de productivité de la personne mais bien d'inclusion sociale et d'amélioration du bien-être de celle-ci.

L'accueil est différent et modulable selon les possibilités et limites de chacun. Il débute toujours sur une base volontaire et sans obligation, que ce soit pour l'accueillant ou pour l'accueilli. Une phase d'adaptation est nécessaire pour évaluer si le binôme accueilli-accueillant fonctionne bien et si le cadre agricole convient à l'accueilli. Le cas échéant, il peut aussi être arrêté à tout moment à la demande d'un des partenaires.

Bien que toutes les fermes puissent potentiellement accueillir, tous les agriculteurs ne sont pas nécessairement amenés à le faire. L'écoute, l'empathie, l'envie d'ouverture et de rencontre sont des qualités qui facilitent l'accueil.

L'accueil social à la ferme est guidé par une approche « gagnant-gagnant » entre l'accueilli et l'accueillant. Gilles nous raconte : « *D'une certaine manière, perdre un peu du temps avec des personnes fragilisées pour regagner une forme d'humanité derrière, c'est très enrichissant et donne une vraie bouffée d'oxygène* ». Cela « *nourri* » l'agriculteur. Il lui permet de s'ouvrir à d'autres valeurs résolument plus humaines, et prendre un peu de recul sur son activité agricole, rompre la routine. C'est aussi une collaboration qui, après un temps d'adaptation de l'agriculteur et de l'accueilli, peut aboutir à une aide concrète.

Pour l'accueilli, l'ambiance familiale de la ferme, le contact avec les animaux et la nature, sont structurant et ressourçant. Comme le soulignent Manon et Aurore, l'épanouissement de l'accueilli est très vite visible bien que difficilement mesurable. Elles observent notamment un sentiment de valorisation personnelle, une sociabilité grandissante, une réappropriation de repères, une plus grande autonomie mais surtout une sensation de bien-être.

Pour les structures sociales ou de santé, ces accueils à la ferme sont aussi bénéfiques : l'accueil de leurs bénéficiaires dans un lieu extérieur à l'institution libère du temps aux autres accompagnateurs sociaux et offre un support à la créativité permettant de réinventer le travail social lui-même.

L'intérêt de pérenniser ces projets et de les développer en Wallonie est donc évident. Il reste pourtant des points d'attention et des défis à relever pour soutenir le développement de ces accueils à la ferme :

- L'image que renvoie le monde des institutions sociales et de santé au monde agricole, et inversement, freine parfois ces projets : la peur du handicap, des réactions imprévisibles des accueillis, ... mais aussi inversement, la peur d'un accident en ferme, la méconnaissance du monde agricole et de ses réalités, ... ;
- Le besoin d'une reconnaissance du temps consacré à l'accueil par les agriculteurs : où se situe la limite entre le bénévolat et la rémunération d'une prestation de service ? ;
- L'accessibilité des fermes est parfois difficile et constitue un frein. Les moyens de transport public sont parfois limités ou trop coûteux pour des personnes précarisées ou ne possédant d'autre moyen de locomotion. De plus, les structures sociales ou de santé ne sont pas toujours en mesure d'assurer cette logistique pour des raisons pratiques et financières, en particulier pour l'accueil individuel de personnes à la ferme ;
- Le manque d'études sur l'accueil social à la ferme qui permettraient de faire connaître et renforcer ces activités. En particulier, le manque d'indicateurs quantitatifs pour mesurer les biens-faits de l'accueil social pour les 3 partenaires et faciliter la sensibilisation et la conscientisation de tous les acteurs wallons ;
- Le manque d'un accompagnement organisé à l'échelle de la Wallonie. Les projets pilotes existants (Mesure 16.9 du PwDR) ne couvrent pas toute la Wallonie et ont des pratiques très diversifiées (manque de cohérence). C'est pour répondre à ce manque qu'ACW développe une plateforme régionale d'appui, en collaboration avec les acteurs existants, afin d'apporter progressivement plus de structure et de cohérence.

La balle est aujourd'hui dans le camp des autorités régionales qui, après la modification du Code wallon de l'Agriculture pour y intégrer l'accueil social rural, doivent poursuivre la mise en place d'un cadre législatif et opérationnel adapté. Comme l'a annoncé le Ministre COLLIN, un Arrêté Gouvernemental Wallon est en cours d'approbation par le Gouvernement. Il permettra d'agréer des fermes d'accueil social rural et leurs services d'accompagnement. Une belle avancée pour le développement de l'accueil social à la ferme et à la campagne !